

De l'accompagnement pour une quarantaine de projets portés par des MRE

Une quarantaine d'entrepreneurs marocains résidant en France ont présenté, hier à Casablanca, leurs projets de création d'entreprises au Maroc, lors d'un Forum d'affaires pour l'investissement et l'entrepreneuriat pour les MRE. Ce Forum de deux jours est organisé par la Fondation Création d'entreprises et l'Agence pour l'entrepreneuriat en Méditerranée.

Ce forum entre dans le cadre du projet «Maghreb Entrepreneurs», financé par le ministère en charge des MRE avec le soutien de l'Agence française pour le développement et du projet «DiaMed», soutenu par l'Union européenne.

De plus en plus de projets portés par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) trouvent de l'accompagnement. Une quarantaine d'entrepreneurs issus de la diaspora marocaine en France et ayant décroché un accompagnement ont présenté hier à Casablanca leurs projets de création d'entreprises au Maroc. C'était lors d'un Forum d'affaires pour l'investissement et l'entrepreneuriat pour les MRE, organisé hier et aujourd'hui par la Fondation Création d'entreprises (FCE-Groupe Banque Populaire) et l'Agence pour l'entrepreneuriat en Méditerranée (ACIM-France). Ce Forum entre dans le cadre du projet «Maghreb Entrepreneurs», financé par le ministère des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration avec le soutien de l'Agence française pour le développement (AFD) et du projet «DiaMed», soutenu par l'Union européenne (programme EuropeAid). Ces entrepreneurs ont fait, à tour de rôle, durant toute la journée d'hier, le point sur l'état d'avancement de leurs projets avec leurs accompagnateurs. Ces projets portent sur divers secteurs :

énergies renouvelables, formation, matériaux de construction, santé, biotechnologie, audit et conseil, tourisme et loisirs, agriculture, commerce, distribution, transport, gestion immobilière, technologies de l'infirmité...

Les projets ont été sélectionnés, selon les organisateurs du forum, sur des critères de viabilité économique, de potentiel de développement local et de création d'emploi, et de transfert de compétences, après une douzaine de réunions d'information organisées en France. Ces porteurs de projet bénéficient d'un préaccompagnement en France et d'un accompagnement à la création de leur structure au Maroc, assuré par la FCE et PlaNet Finance pour les projets relevant de l'économie sociale et solidaire.

Au cours de la journée d'hier, ils ont eu également droit à des mises en relation avec des experts en financement, fiscalité, droit des affaires et accès au foncier productif.

Le programme du Forum prévoit aujourd'hui les interventions d'Anis Birrou, ministre chargé des MRE, du représentant du GBP, d'un représentant de la Délégation de l'Union européenne au Maroc, d'Éric Baulard, directeur de l'AFD Maroc et de Tahar Rahmani, délégué général d'ACIM.

Au programme, figure également un exposé sur le climat des affaires et investissement au Maroc et du networking. ■ **Lahcen Oudoud**



Les porteurs de projet bénéficient d'un préaccompagnement en France et d'un accompagnement au Maroc.

Un guide d'accompagnement à la création d'entreprises

Les MRE porteurs de projets ont désormais un guide d'accompagnement à la création d'entreprises au Maroc. Il a été réalisé par PlaNet Finance, ACIM, avec la collaboration de la FCE et Alife Conseil.

Il s'agit d'un recueil des informa-

tions indispensables pour la création de l'entreprise par un MRE porteur de projets : présentation du dispositif d'accompagnement, prérequis et coûts estimés de création, liste de contacts de structures complémentaires d'accompagnement...